

## SALARIÉES ET SALARIÉS DU COMMERCE

**Si personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !**

Principale régression dans notre secteur, le travail dominical se généralise avec de maigres compensations. Avec des enseignes ouvertes 7j/7, ce sont des rythmes de travail usants et irréguliers alors que les pratiques des employeurs dans nos secteurs sont déjà bien souvent intolérables : non-respect des conventions collectives et du code du travail existants, non-respect des normes d'hygiène et de sécurité, généralisation des CDD et des temps partiels, heures supplémentaires ou complémentaires impayées, licenciements abusifs...

On peut craindre des applications brutales de la "loi travail" sur le licenciement économique, le temps de travail ou encore la rémunération des heures supplémentaires...



### Toutes et tous ensemble revendiquons :

- l'indemnisation du temps entre deux prestations dans la même journée ;
- l'uniformisation des conventions collectives ;
- l'augmentation des qualifications et des salaires ;
- le paiement de toutes les heures travaillées ;
- l'interdiction du travail du dimanche, ou le paiement de la majoration à 100% par dimanche travaillé ;
- la remise de tickets restaurants.

### Rompre l'isolement et lutter pour nos droits

Isolés, précarisés, exclus des droits syndicaux et le plus souvent mal protégés par le droit du travail, nous sommes en première ligne de l'arbitraire patronal.

Mais ce n'est pas une fatalité ! Se syndiquer, c'est rompre l'isolement, c'est dire NON à l'exploitation et au mépris, c'est résister et lutter ensemble pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux ! C'est ce que font au quotidien les hommes et les femmes qui ont choisi de s'organiser à la CNT-Solidarité Ouvrière.

## VOTEZ POUR LA CNT-SOLIDARITE OUVRIERE !!!

Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017, les salariées des très petites entreprises (moins de 11 salarié-e-s) sont invités, pour la deuxième fois, à participer à des élections de représentativité syndicale. Nous sommes nombreux-euses à être concerné-e-s.

Notre isolement dans les petites entreprises constitue la force des patrons qui eux sont organisés et mènent un lobbying gagnant auprès du gouvernement. Ces élections sont donc l'occasion de faire entendre notre voix et de réclamer haut et fort les mêmes droits que nos collègues des plus grandes entreprises, notamment les droits syndicaux !

La Confédération Nationale des Travailleurs – Solidarité Ouvrière se présente au niveau national et interprofessionnel et compte sur tous-tes pour faire le choix d'un syndicalisme de combat ! Pour savoir comment voter, pour lire la profession de foi de la CNT-SO et nos revendications par branches, RDV sur notre site [www.cnt-so.org/-T-P-E-](http://www.cnt-so.org/-T-P-E-)